

Appel à candidatures d'experts pour la constitution ou d'un groupe de travail (GT)

GT : « Culex et impacts »

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressé(e)s par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

■ Contexte

Le périmètre de la saisine 2022-SA-0146 reçue par l'Anses en 2022, concernant le risque de survenue, l'ampleur et les impacts socio-économiques d'une épidémie due à un arbovirus transmis par les moustiques des genres *Aedes* ou *Culex*, a été limité au moustique *Aedes albopictus* dans [l'avis et le rapport](#) publiés le 13 septembre 2024. Pourtant, les moustiques du genre *Culex* sont vecteurs de virus zoonotiques susceptibles de circuler dans l'avifaune sauvage migratrice et sédentaire, et de se propager à d'autres compartiments, en particulier les oiseaux d'élevage, les équidés et les populations humaines.

Parmi les pathogènes transmissibles par les *Culex*, le virus *West-Nile* est susceptible d'occasionner des cas sévères, voire mortels, chez les humains, les chevaux et certaines espèces d'oiseaux. Ce virus est également transmissible par les substances d'origine humaine (SOHO) : produits sanguins labiles, organes, tissus et cellules.

Dans ce contexte, la Direction générale de la santé (DGS), la Direction générale de l'alimentation (DGAL) et la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) ont saisi l'Anses sur le risque de survenue, l'ampleur et les impacts socio-économiques d'une épidémie due à un arbovirus transmis par les *Culex*. Cette saisine s'inscrit donc dans la continuité de la précédente expertise de l'Anses, dans une approche *One seule santé (One Health)* fondamentale pour traiter le sujet de la transmission des virus *West Nile* et *Usutu*, par les moustiques vecteurs du genre *Culex* qui peuvent circuler dans les compartiments humains, animaux et environnementaux.

Les questions de cette nouvelle saisine sont les suivantes :

- Question 1: préciser les facteurs déterminant la circulation des virus *West-Nile* et *Usutu* dans les différents compartiments (humain, animal, végétal, environnemental) ;
- Question 2 : documenter les flux migratoires des oiseaux réservoirs de virus *West-Nile* et *Usutu* afin d'identifier les régions les plus à risque ;
- Question 3 : estimer la probabilité d'apparition d'épidémies dues aux virus *West-Nile* ou *Usutu* et leur ampleur sur les populations d'animaux sauvages et détenus ;
- Question 4 : estimer l'impact sanitaire et socio-économique d'une éventuelle épidémie aux virus *West-Nile* ou *Usutu* ;

- Question 5 : estimer la probabilité d'apparition d'épidémies dues aux virus West-Nile ou Usutu en particulier en milieu urbain, leur ampleur ;
- Question 6 : estimer l'impact sanitaire et socio-économique d'une éventuelle épidémie due aux virus West-Nile ou Usutu ;
- Question 7 : lister les virus autres que West-Nile et Usutu potentiellement transmis par les moustiques vecteurs du genre *Culex* ;
- Question 8 : proposer des recommandations concernant l'entomosurveillance et la surveillance intégrée des virus West-Nile et Usutu dans les différents compartiments (humain, animaux d'élevage et sauvages, moustiques, végétal, et environnemental) ;
- Question 9 : proposer des stratégies de prévention contre les virus West-Nile ou Usutu pour les compartiments humain et animal, et de lutte vectorielle adaptée, en tenant compte du contexte réglementaire ainsi que des risques et opportunités liés à la protection et la restauration de la biodiversité.

Cette expertise concerne l'Hexagone et les départements et régions d'outremer (DROM).

Rôle et missions

L'évaluation du risque à l'Anses est fondée sur l'expertise collective réalisée au sein de plusieurs panels d'experts, appelés comités d'experts spécialisés (CES). Pour des saisines complexes et requérant certaines compétences non disponibles dans les CES, un groupe de travail (GT) spécialisé peut être créé et faire l'objet d'un appel à candidatures publique, afin de constituer un groupe multidisciplinaire approprié à la thématique à traiter.

Le GT « *Culex* et impacts » agira en tant que GT rattaché au CES « Santé et bien-être des animaux » (SABA) qui sera le CES pilote. Les travaux seront également soumis, en fonction des questions, au GT « Vecteurs », au CES « Analyse socio-économique » (ASE) et au CES « Substances et produits biocides » (Biocide). À l'issue des travaux, le rapport du GT « *Culex* et impacts » sera soumis au CES SABA pour validation finale, avant rédaction de l'avis de l'Anses.

Composition et fonctionnement

Le GT fera appel à des experts, français ou étrangers, ayant notamment des compétences dans les domaines suivants. Ces compétences sont attendues pour l'Hexagone et les DROM (voir fiche « Compétences recherchées ») :

- Écologie et biologie des *Culex* spp.
- Épidémiologie et santé humaine (West Nile)
- Épidémiologie et santé animale (West Nile, Usutu, santé équine, avifaune)
- Virologie (flavivirus)
- Appréciation qualitative du risque
- Écologie (zones humides)
- Ornithologie
- Lutte antivectorielle (Culicidés)
- Surveillance des maladies vectorielles, surveillance entomologique et surveillance environnementale
- Économie de la santé (humaine et animale)
- Sociologie de la santé
- Étude de filière
- Étude d'impacts

Les membres du GT, dont un(e) président(e) désigné(e) parmi les experts, seront nommés par décision du directeur général de l'Anses.

Les travaux du GT débuteront en octobre 2025, pour une durée de 24 mois. Ce collectif d'experts se réunira en séances plénières environ toutes les quatre semaines.

Il est attendu de la part de chaque expert de contribuer aux travaux d'expertise collective ainsi qu'à la rédaction et la relecture du rapport associé. La langue de travail est le français.